

AIDE SOCIALE LÉGALE

Le CIAS Cœur & Coteaux Comminges est compétent pour instruire l'ensemble des dossiers de ses administrés, résidant sur son territoire et qui souhaitent bénéficier de :

Services ménagers : financement, par le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, d'heures de ménages réalisées par un service habilité à l'aide sociale (*max 30h pers seule / 48h couple*). Une participation est laissée à la charge de l'utilisateur.

D'hébergement en accueil familial : il émane d'un contrat d'accueil fixé avec l'accueillant précisant les conditions d'hébergement & les modalités financières. Les ressources de l'utilisateur servent à financer l'accueil, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne paie un complément, après une aide éventuelle des Obligés Alimentaires.

D'hébergement en établissement médico-social

- Foyer de vie / foyer d'accueil médicalisé / foyer d'hébergement
- Maison de retraite / EHPAD / Unité de Soins de Longue Durée / résidence autonomie

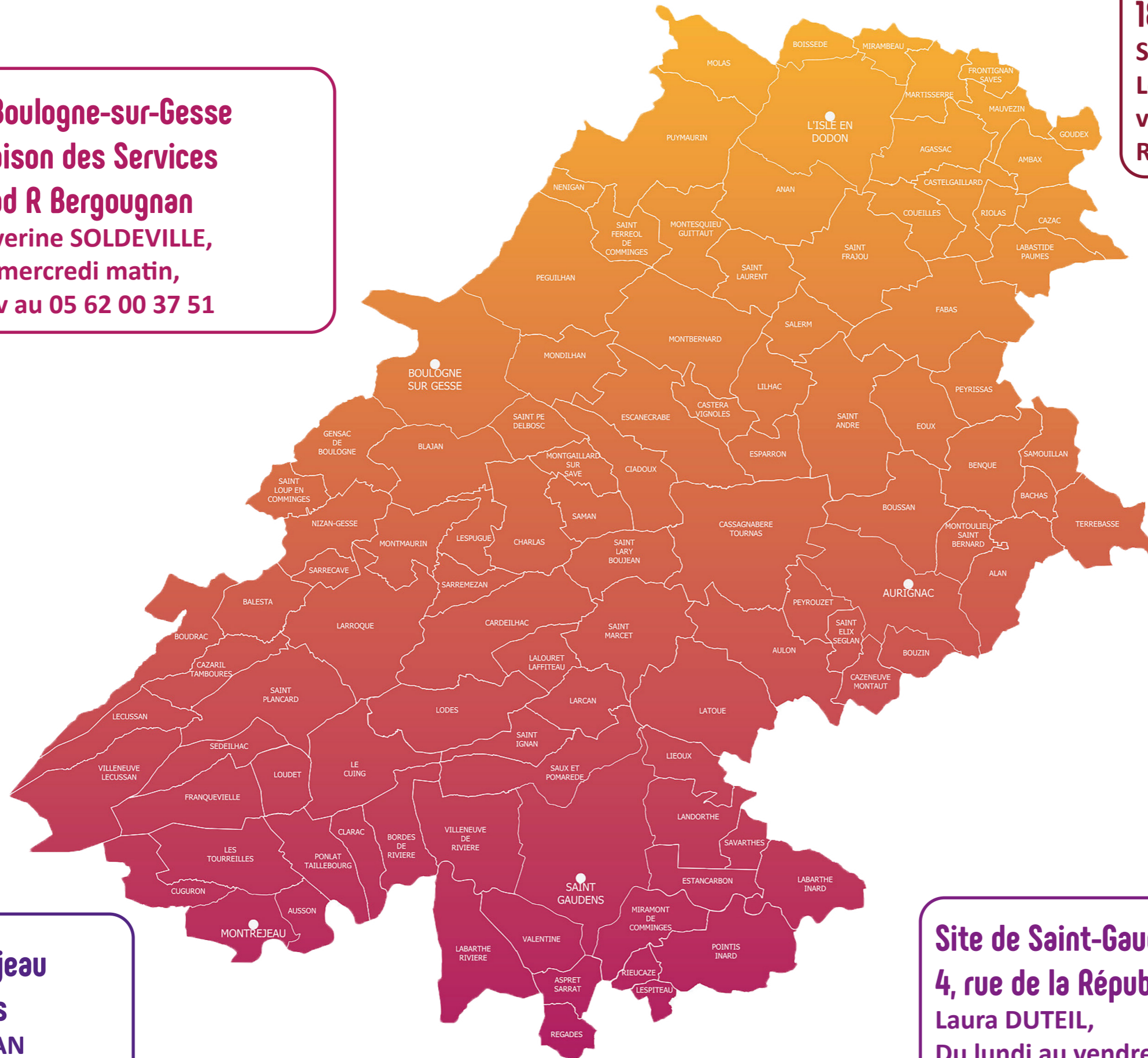
Conditions :

- Pour l'aide aux personnes handicapées : bénéficier avant 65 ans d'un taux d'incapacité au moins égal à 80% ou être dans l'impossibilité de vous procurer un emploi (*titulaire de l'AAH avec un taux entre 50% et 79%*)
- Pour l'aide aux personnes âgées : être âgé de plus de 65 ans, ou 60 ans en cas d'inaptitude au travail
- Résider en France, sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur & Coteaux Comminges
- Être de nationalité française ou justifier d'un titre de séjour régulier en France
- Avoir des ressources insuffisantes

Les permanences sur tout le territoire

À Boulogne-sur-Gesse
Maison des Services
4 bd R Bergougnan
Séverine SOLDEVILLE,
Le mercredi matin,
Rdv au 05 62 00 37 51

Site de L'Isle-en-Dodon
18, av du Cdt Taillefer
Séverine SOLDEVILLE,
Les lundis, mardis, jeudis &
vendredis,
Rdv au 05 62 00 35 51



Site d'Aurignac
Quartier St-Joseph
Chloé FALQUET,
Les mardis,
Rdv au 05 61 98 73 40

Site de Montrejeau
Hôtel de Lassus
Anne BIGOURDAN
Du lundi au vendredi,
Rdv au 05 61 95 16 15

Site de Saint-Gaudens
4, rue de la République
Laura DUTEIL,
Du lundi au vendredi,
Rdv au 05 62 00 96 20

Afin de constituer le dossier,

Le CIAS aura besoin des éléments suivants (*suivant votre situation*) communs à l'ensemble des demandes d'aide sociale :

Identité

- Si le demandeur est de nationalité française (*ou de nationalité d'un pays membre de l'UE ou EEE ou Suisse*) :
 - La photocopie du livret de famille
 - ou de la carte nationale d'identité
 - ou d'un passeport de la communauté européenne
 - ou un extrait d'acte de naissance
- S'il s'agit d'un demandeur d'une autre nationalité :
 - La photocopie recto-verso de la carte de résidence
 - ou du titre de séjour en cours de validité

Protection judiciaire le cas échéant

- La copie du jugement & les coordonnées du mandataire (*sauvegarde, curatelle, mesure d'accompagnement judiciaire, tutelle, habilitation familiale*)

Domicile

- Déclaration sur l'honneur
- ou justificatif de l'adresse (*locataire, propriétaire, hébergé, usufruitier*)

Ressources

- La photocopie du dernier avis d'imposition
- ou de non-imposition sur le revenu



CŒUR & CŒUR
COMMINGES
CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE

Centre Intercommunal d'Action Sociale | CIAS

cias@la5c.fr | 05 62 00 96 20

4, rue de la République | 31 800 Saint-Gaudens